

PROTÉGEONS NOS « PIEDS DE BOIS »

L'arche de l'ONF face au déluge des pestes

Une centaine d'espèces exotiques envahissantes menace le patrimoine botanique de La Réunion. L'ONF fait le bilan de trois décennies de lutte.



Peste soit des hortensias, des ajoncs d'Europe et des bégonias royaux. La liste des plantes exotiques envahissantes qui menacent la biodiversité réunionnaise est longue et des centaines, voire des milliers, de nouveaux parasites peuvent à tout moment débarquer sur notre île. A la veille de ce week-end dédié au patrimoine, l'Office national des forêts a tenu à rappeler que ses agents consacrent une large partie de leurs efforts à protéger le patrimoine des plantes endémiques.

200 ouvriers, 40 agents patriotaux et presque autant de conducteurs de travaux encadrent entre 150 et 500 « contrats aidés » pour mener la lutte. Chaque année, près de 1,5 millions d'euros de fonds européens (Feader) financent l'opération pour un bénéfice qui n'est pas forcément immédiat comme il l'est dans le cadre d'une forêt d'exploitation. Les pestes arrachées n'ont en effet aucune valeur marchande, à l'exception du bois de goyavier qui alimente une filière artisanale.

Une richesse inestimable

En revanche, les bénéfices indirects sont considérables. « La lutte contre les plantes envahissantes nous préserve d'une Macdonaldisation du paysage », s'exclame Julien Triolo, responsable du pôle écologie de l'ONF. Pour quoi les touristes feraient-ils 10 000 km et paieraient-ils très cher leur billet d'avion pour voir des paysages banals. C'est la biodiversité qui remplit les hôtels et les gîtes.

En plus, une vingtaine de plantes endémiques de La Réunion sont déjà reconnues dans la pharmacopée française. C'est

une richesse médicinale dont on ignore l'ampleur. Qui sait si ce n'est pas une plante réunionnaise qui permettra de guérir demain d'une nouvelle maladie ?

Cela fait plus de trente ans que l'ONF arrache les plantes invasives mais il rend rarement compte de ce combat sans fin. Il le fait aujourd'hui avec la publication, sur son site internet du bilan des opérations contre les pestes végétales depuis 2004. L'objectif consiste à sensibiliser chaque Réunionnais pour qu'il devienne acteur de cette lutte. Les comportements humains sont en effet à l'origine de la majorité des invasions. Comme un animal mal éduqué, les exotiques « s'échappent » des jardins où elles ont été plantées et trouvent dans la nature un terrain favorable à

leur développement. L'an prochain d'ailleurs, dans le cadre de la loi « biodiversité », une liste des plantes invasives interdites d'importation devrait enfin être établie après concertation avec les divers acteurs concernés (conservateurs, agriculteurs, horticulteurs, etc.). Ce sera une arme de plus pour la conservation des milieux naturels.

Sur le terrain, les outils sont plutôt les sabres et les bêches, maniés par des ouvriers fins connaisseurs en botanique locale. La tâche est ardue dans l'immensité des 100 311 hectares de forêts gérés par l'ONF. Pour ne pas disperser l'effort, les agents se sont concentrés en 10 ans sur 364 champs de bataille. Ces dernières années 26 Aires de contrôle intensif (ACI) ont été définies. Elles sont réparties dans

chaque type de forêt de 0 à 3 000 mètres d'altitude. En dehors de ces ACI, des opérations spécifiques sont décidées contre l'apparition de nouvelles espèces invasives ou pour assurer la sauvegarde d'espèces rares.

Il existe en effet certaines espèces dont il reste à peine une dizaine d'individus en milieu naturel. C'est le cas par exemple du Bois de senteur blanc, dont un pied pousse dans l'arborescence de Saint-De-
fort » de la Providence à Saint-Denis. « Une dame m'a raconté qu'il chantait à minuit et qu'il faudrait en fait l'appeler bois de chanteur, confie Julien Triolo. Notre espoir, c'est que dans cent ans, nos marionnettes puissent encore entendre ce conte ».

Tous concernés



Sensibilisation pédagogique : l'ONF apprend aux écoliers à arracher les ajoncs envahissants au Maïdo. (Photo : Raymond Wae Tion)

ont introduit goyaviers, ajoncs d'Europe, troènes et, plus récemment, passiflore banane. L'ONF lui-même avait planté des hortensias sur le bord des chemins de la forêt de Bélorve avant de se rendre

compte que la fleur envahissait les sous-bois.

Aujourd'hui, la protection du patrimoine botanique doit devenir un réflexe partagé par tous les visiteurs de la forêt. Savez-vous

par exemple que les graines d'une liane envahissante peuvent se trouver dans la boue qui se colle sur les pneus des VTT ou des 4x4 ? Ne soyons plus le complice involontaire de l'invasion.

FONCTION PUBLIQUE

Un calendrier pour les titularisations

Ericka Bareigts aurait accepté de recevoir les syndicats afin d'examiner le sort des 17 000 employés contractuels des collectivités réunionnaises en attente d'une titularisation.

Michel Mani, vice-président du syndicat autonome de la fonction publique territoriale réunionnaise (SAPPTRE), avait le sourire, hier, alors qu'il arpentait les rues de Paris.

Reçu peu avant avec d'autres représentants syndicaux ultramarins par Annick Girardin, ministre de la Fonction publique dans le cadre d'une réunion du groupe de travail « Fonction publique et outre-mer », il a eu la bonne surprise de la voir ouverte à la discussion sur le sort des agents contractuels de la fonction publique territoriale employés dans les communes, les intercommunalités ou les collectivités publiques comme la Région ou le Département.

Alors qu'au 1^{er} janvier 2017, le 101^e département français verra l'ensemble des journaliers communaux bénéficier d'une titularisation à Mayotte, La Réunion ne pouvait, selon lui, rester à la traîne de ce train de titularisations. « À La Réunion, on se bat pour ça depuis 55 ans. Là, on a bien senti que les portes n'étaient pas fermées », témoignait-il hier au téléphone.

Pour Michel Mani, la configuration politique et le tempo

semblent être les bons. Pour la première fois, en effet, la ministre des Outre-mers Ericka Bareigts est réunionnaise et elle a occupé auparavant un poste de secrétaire d'Etat chargée de l'égalité réelle. Pour la première fois également, la ministre de la Fonction publique est ultramarine puisqu'elle est députée de l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon depuis 2007.

« Un calendrier de rédemption »

À ces conditions politiques, s'ajoute donc un tempo favorable. Ericka Bareigts aurait en effet programmé de recevoir les syndicats représentatifs dans son ministère avant le 15 octobre prochain afin de mettre en place un calendrier de négociations sur un sujet qui concerne quelque 17 000 personnes à La Réunion. 17 000 personnes qui seront autant d'électeurs en mai prochain pour la prochaine présidentielle...

« Pour nous, il s'agit de sortir de l'inégalité réelle en mettant en place un calendrier de rédemption », résume Michel Mani.

Vincent PION



Annick Girardin (à gauche de E. Bareigts) s'est montrée ouverte à la discussion avec les représentants syndicaux ultramarins de la fonction publique territoriale.

Salon de la radio



Deuxième édition

Hier, se tenait au Barachois, la deuxième édition du Salon de la radio, en présence de Patrice Gélinet, membre du CSA, président des groupes Outre-Mer et Radio analogique et numérique. La journée a été rythmée par des conférences menées sous forme d'interviews radio. Un diagnostic de l'avenir radiophonique à La Réunion a été posé. (Photo Philippe Chan Cheung)